

## SÉANCE ORDINAIRE

DU 6 FÉVRIER 2017

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélarde-Godbout lundi le 6 février 2017 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

**MAIRE :** Mario St-Louis

**CONSEILLERS (ÈRE) :** Louise Rioux  
Marc Tremblay  
Jocelyn Côté  
Robin Malenfant

**ABSENTS(E) :** Denis Rioux  
Cathy Rioux

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, Directrice générale, est aussi présente.

.....

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

2017-02-15

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 15 Divers demeure ouvert.

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Modification à la résolution #2016-08-116
6. Info-Dimanche / Hommage aux bénévoles
7. Décision CPTAQ / Municipalité de Saint-Éloi
8. Décision CPTAQ / Madame Joëlle Malenfant
9. Engagement Pompier Volontaire / Monsieur Samuel Sirois
10. Avis de motion du règlement #236 relatif à la tarification et la location des biens, des services en matière incendie
11. Facture Municipalité de Sainte-Françoise / Feu le 31 décembre 2016
12. Facture Municipalité de Saint-Clément / Feu le 27 décembre 2016
13. Demande de commandite / Tournoi de balle donnée Alex Belzile
14. Chemins d'hiver
15. Divers
  - Pompier
    - ✓ Pompe
    - ✓ Formation
    - ✓ Salaire
  - Pompe à l'eau (salle)
  - Réforme cadastrale
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

.....

### **3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2017**

2017-02-16

La Directrice générale présente le dernier procès-verbal.

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par notre conseil.

.....

2017-02-17

### **CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT**

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à Saint-Éloi ce 6 février 2017.

Annie Roussel, Directrice générale

.....

2017-02-18

### **4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robin Malenfant et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 02-2017 des comptes payés soit accepté au montant de \$4576.65 et que le bordereau numéro 02-2017 des comptes à payer soit accepté au montant de \$38724.35 par notre conseil et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

.....

2017-02-19

### **5. MODIFICATION À LA RÉOLUTION #2016-08-116**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de St-Éloi modifie la résolution #2016-08-116 en la changeant pour celle-ci. Monsieur le conseiller Jocelyn Côté donne un avis de motion et présente le projet de règlement #232 concernant le code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux modifiés et qu'il sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. Une dispense de lecture a été accordée à la directrice générale.

.....

### **6. HOMMAGE À UN BÉNÉVOLE / JOURNAL INFO-DIMANCHE**

Reçu du journal Info-Dimanche une demande afin que la municipalité de Saint-Éloi participe à la publication spéciale de Pâques en rendant hommage à un bénévole pour son implication au sein de la communauté. Après discussion des membres du conseil, ceux-ci décident à l'unanimité de ne pas participer à cette section spéciale pour cette année.

.....

### **7. DÉCISION CPTAQ / MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLOI**

La commission autorise l'aliénation en faveur de la Municipalité de Saint-Éloi et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'implantation d'un site de traitement des eaux usées d'une partie des lots 73 et 80, d'une superficie approximative de 1.6 hectare, du cadastre de la Paroisse de Saint-Éloi

.....

### **8. DÉCISION CPTAQ / MADAME JOËLLE MALENFANT**

La commission autorise l'aliénation en faveur de Madame Joëlle Malenfant, d'une parcelle de terre d'environ 51.47 hectares, correspondant aux lots 13A-1 et 13D-1 et une partie des lots 10B, 11A, 11B, 11C, 12A, 12B, 12C, 13A, 13D, du rang 2 Canton de Bégon, de même qu'une partie des lots 10A, 10B, 11, 12A, 12B, rang 3 Canton de Bégon, du cadastre de la Paroisse de Saint-Éloi. Autorise l'aliénation en faveur de Messieurs Henri, François, Guy et Martin Malenfant ainsi que J.C.O. Malenfant inc., d'une parcelle de terre d'environ 123.87 hectares, correspondant à une

partie des lots 9, 10A, 10B, 11, 12A, 12B, rang 3 Canton de Bégon, du cadastre de la Paroisse de Saint-Éloi.

.....

**9. ENGAGEMENT POMPIER VOLONTAIRE / MONSIEUR SAMUEL SIROIS**

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi nomme Monsieur Samuel Sirois pompiers volontaires de la municipalité de Saint-Éloi.

.....

**10. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # 236 RELATIF À LA TARIFICATION ET LA LOCATION DES BIENS, DES SERVICES EN MATIÈRE INCENDIE**

Avis de motion est donné et présenté par Monsieur le conseiller Marc Tremblay qu'il sera adopté à une séance subséquente de ce Conseil le règlement #236 relatif à la tarification et la location des biens, des services en matière incendie.

.....

**11. FACTURE MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOISE / FEU LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Attendu que la Municipalité de Sainte-Françoise a demandé en entraide le service incendie de Saint-Éloi le 31 décembre 2016;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi n'a pas d'entente municipale avec la Municipalité de Sainte-Françoise en ce qui concerne le service incendie;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi doit défrayer ses frais lors des interventions extérieures;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robin Malenfant et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi facture un montant de 2787.50\$ à la Municipalité de Sainte-Françoise concernant les frais occasionnés pour l'intervention du service incendie de Saint-Éloi survenu le 31 décembre 2016.

.....

**12. FACTURE MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT / FEU LE 27 DÉCEMBRE 2016**

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a demandé la Municipalité de Saint-Clément en entraide lors du feu survenu le 27 décembre 2016 au 71 Rang 4 Ouest;

Attendu que la Municipalité de Saint-Clément a fait parvenir une facture à notre municipalité au montant de 458.10\$;

Attendu qu'après vérification de la facture, le conseil municipal, le chef pompier et la Directrice générale ont constaté que l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection incendie signé le 20 septembre 1993 n'a pas été respectée;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi n'a pas reçu de correspondance concernant des modifications à cette présente entente;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de St-Éloi paye un montant de \$142.50 suite au correction apporté à la facture originale afin de respecter l'entente signée tel que spécifié ci-dessus.

.....

2017-02-23

**13. DEMANDE DE COMMANDITE / TOURNOI DE BALLE DONNÉE ALEX BELZILE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de St-Éloi verse un montant de 200\$ comme commanditaire pour la première édition du tournoi de balle donnée Alex Belzile qui se tiendra à Saint-Éloi les 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2017.

.....

**14. CHEMINS D’HIVER**

Les conseillers discutent de l’entretien des chemins d’hiver.

.....

**15. DIVERS**

**POMPIER**

**-POMPE**

Attendu que le service incendie de Saint-Éloi a brisé la pompe P-509;

Attendu que la Municipalité a adopté une résolution en janvier 2017 portant le #2017-01-13 autorisant le chef pompier à faire l’achat d’une autre pompe portative pour remplacer la P-509;

Attendu que la pompe offerte ne correspond aucunement au besoin du service incendie étant donné qu’elle n’est pas assez performante;

Attendu que l’autre pompe qui répondrait au besoin du service incendie est le double du prix de la première proposée;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte de faire l’achat de la pompe portative Tohatsu VC72.40.8HP au coût de 13350\$ plus taxes à la condition d’avoir accès à un plan de financement de 2 ou 3 ans. De plus, la municipalité demande au chef pompier de retourner la première pompe qui avait été mise à l’essai pour le service incendie. La pompe portative Tohatsu sera payée par un montant dans les immobilisations et le reste sera pris dans le surplus accumulé. Cette résolution modifie la résolution #2017-01-13.

.....

**-FORMATION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte d’envoyer un pompier à la formation Transport de matières dangereuses et 4 pompiers à la formation RCR qui se donneront à Trois-Pistoles. Les coûts reliés à ces formations seront déboursés par la municipalité.

.....

**-SALAIRE**

Une proposition a été fait par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté afin d’augmenter le salaire annuel du chef pompier. Après discussion, il a été résolu d’attendre au prochain budget.

.....

**POMPE À L’EAU**

Monsieur le conseiller Jocelyn Côté demande aux membres du conseil s’ils se souviennent de ce qu’on a fait de la vieille pompe à l’eau à la salle. Ceux-ci ne s’en rappellent pas. Il demande à la Directrice générale de vérifier dans ces documents aux bureaux et de nous revenir sur ce sujet.

.....

2017-02-24

2017-02-25

## **RÉFORME CADASTRALE**

La Directrice générale informe les membres du conseil qu'elle s'est rendu à la consultation publique de la réforme cadastrale qui s'est tenue le 24 et 25 janvier dernier afin de vérifier les emplacements qui appartenait à la municipalité. Suite à la réception des cartes, elle a constaté qu'il y avait certaines erreurs. Les membres du conseil se réuniront prochainement au bureau afin de vérifier les cartes.

.....

### **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nil

.....

### **17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 21h11.

.....

Mario St-Louis, maire  
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale  
Annie Roussel, Directrice générale

2017-02-26